

TIRÉ DE NOS ARCHIVES DU 6 FÉVRIER 1969

Ce jour-là...

OBSERVATOIRE La précision à l'honneur Alors que la Métropole horlogère triomphe sur la glace, une autre manifestation fait courir tout le gratin horloger neuchâtelois au Château: la remise des prix du concours de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel. Les nouvelles technologies se profilent. Outre les distinctions habituelles, le Prix du centenaire, institué par le Conseil d'Etat, est en effet remis à Max Hetzel pour son travail sur les montres à résonateur acoustique. Et le gouvernement projette aussi d'acheter une horloge atomique destinée au Service chronométrique. Ce qui sera fait et maintiendra le canton au top niveau dans ce domaine. **● JGI**

Un deuxième titre pour La Chaux-de-Fonds

Au soir du 5 février 1969, le hockey-club de La Chaux-de-Fonds bat Langnau, sur sa patinoire, par 4 buts à 3. On joue à guichets fermés. Devant près de 4500 spectateurs, dont plusieurs centaines de Chaux-de-Fonniers, les joueurs des Montagnes l'emportent au terme d'un match extraordinairement serré, lorsque Sgualdo inscrit le but de la victoire à la 60e minute, alors que Langnau, par Aeschlimann, venait, dans la même minute, d'égaliser! Le club de La Chaux-de-Fonds s'adjuge du même coup son deuxième titre consécutif de champion de Suisse.

«L'Impartial» – mais aussi «La Feuille d'Avis de Neuchâtel» – consacrent une tête de page à

l'événement dans leur édition du 6 février. «Après les incidents du match contre le même adversaire, à La Chaux-de-Fonds, les supporters – plus que les joueurs – craignaient le déplacement à Langnau», commente «L'Impartial».

Mais l'équipe se montre «remarquablement soudée» devant un Rigolet intraitable. Et ce match se déroulera en toute sportivité. Deux expulsions seulement sont prononcées par les arbitres Bosch et Ehrensperger, jugés excellents. La partie commence sur les chapeaux de roues. Les joueurs de Langnau se ruent à l'assaut des buts de Rigolet. Ils ouvrent le score après 7 secondes seulement, mais le

deuxième, c'est Turler qui s'illustre, en marquant 3 buts d'affilée. Assommés, les Emmentalois réagissent dans la troisième pé-



Les deux héros du jour: Turler (trois buts) et Sgualdo, auteur du but de la victoire, en photo dans «L'Impartial» du 6 février.

riode et marquent à deux reprises, dont le fameux but d'Aeschlimann à la 60e. La suite est connue, mais le suspense aura



duré jusqu'au coup de sifflet final. «Cette année de jubilé – le club a été fondé au milieu de février 1919 – aura donc été dignement marquée», s'enthousiasme «L'Impartial». «(...) Jamais les Chaux-de-Fonniers n'avaient connu pareille saison. Que tous soient associés dans ce succès, comitards, joueurs et surtout Gaston Pelletier. Depuis sa venue à La Chaux-de-Fonds, le club de la Métropole horlogère a littéralement explosé.»

Le journal ne croyait pas si bien dire. Le club remportera encore les quatre titres nationaux suivants, le dernier en 1973. Une période faste dont Pelletier restera longtemps auréolé. **● JACQUES GIRARD**

Archives consultables sur www.arinfo.ch

LE CLIN D'ŒIL



NEUCHÂTEL Comme une éruption volcanique de lumière émanant des Alpes.

PHOTO ENVOYÉE PAR MICHEL GUILLOD, DE NEUCHÂTEL

COURRIER DES LECTEURS

GOTHARD Creusons, mais aux bons endroits!

Nous devons nous prononcer à fin février sur le percement d'un nouveau tunnel au Gothard. Massif montagneux traversé par 2 tunnels ferroviaires doubles (tunnel de base et tunnel de façade) et un tunnel routier bidirectionnel. Le tracé de l'auto-

route entre Amsteg et Göschenen se trouve dans une vallée escarpée et sujette à des chutes de pierres ou à des éboulements. Ces événements vont, suite au réchauffement climatique, s'accroître à l'avenir. Lors de chutes de neige, cet accès pose aussi des problèmes. Il n'est pas raisonnable que la Suisse signe l'accord sur le climat (COP 21 à Paris) et investisse en parallèle dans une telle infrastructure. Il est nécessaire de prendre en compte les nuisances (bruit et pollution de l'air) que les populations résidentes doivent endurer. Il est bon de rappeler que le tunnel ferroviaire de base du Lötschberg ne comporte pas une double voie sur toute la longueur. Seuls 13 km sur les 35 km sont en effet à deux tubes. Relevons encore qu'une bonne partie du deuxième tube est excavée, mais pas équipée tout comme la

sortie de Steg qui permettrait de rejoindre le Valais romand depuis Berne ou Bâle sans passer par Lausanne – nœud ferroviaire surchargé. Cette situation est due à la décision du Conseil fédéral de 1996 pour des raisons de coûts de ne faire qu'un demitunnel. Finissons cette liaison qui favorise également le transport de transit par l'axe Lötschberg-Simplon vers le sud. Autre tunnel inachevé: celui de la Furka inauguré en 1982. Il existe une galerie débouchant sur le Val Bedretto, creusée pour permettre de travailler avec deux fronts d'attaque supplémentaires. Cet ouvrage de 5.2 km permettrait d'avoir une liaison entre le Tessin et la Suisse romande toute l'année. Un ferroutage serait également possible. Au lieu de concentrer le transit sur le seul «corridor» du Gothard, il est préférable de di-

versifier les voies d'accès et de prévoir le chargement des camions sur le rail pour traverser la Suisse.

Daniel Droz (Le Locle)

GOTHARD (BIS) Pour éviter bouchons et pollution

Imaginer un tunnel à une voie et à 80 km/h au centre d'un système routier européen à deux voies et 130 km/h, et ce sur 17 km, est une aberration majeure. Et un bouchonnage assuré. Lorsque l'on entreprend, le risque d'erreur est certes latent, souvent déterminé par la conjoncture du moment. Au moins cela doit-il servir de leçon, voire inciter à correction. Nier l'évidence est dès lors un manque

d'honnêteté intellectuelle autant qu'une option absurde. Inmanquablement, ce nouveau tube se fera, dans 10, 20 ou 40 ans. Quant au ferroutage, solution plus que souhaitable, il ne concerne que les longs trajets, et pas à la vitesse TGV du nouveau tube ferroviaire, faute d'infrastructures annexes. Croire que l'obstruction au trafic routier va décimer l'industrie automobile est une pure vue de l'esprit aussi étrange et efficace que la politique de l'enfant unique au pays de Mao qui a vu doubler sa population. Pour ce qui est des excès de pollution, un trajet effectué en vingt minutes reste 100 fois moins nocif que le même s'étirant sur deux heures.

René Anceaux (Hauterive)

SANTÉ Un seul dentiste de garde le week-end pour tout le canton?

Il arrive à tout un chacun d'avoir un problème dentaire durant le week-end (abcès, dent cassée, etc.). Or, ni à La Chaux-de-Fonds avec une vingtaine de cabinets dentaires, ni à Neuchâtel, chef-lieu du canton, on ne trouve une permanence le samedi ou le dimanche. Renseignement pris, vous apprenez qu'il n'y a qu'un seul et unique dentiste de garde pour l'ensemble du canton. A vous donc de vous débrouiller – surtout si vous n'êtes pas motorisé – pour vous rendre au Val-de-Ruz, au Val-de-Travers ou dans le haut ou le bas du canton. Quelle misère!

René Wildi (La Chaux-de-Fonds)

POSTES DE QUARTIER En invoquant La Fontaine

Voilà comment j'imagine que Jean de La Fontaine réécrirait sa célèbre fable du corbeau et du

renard après avoir entendu les propos du géant jaune soutenu par la Ville de Neuchâtel, et en signant la pétition des défenseurs de leur poste de quartier:

Un(e) fidèle client(e), pour sa poste de quartier, Tenait dans ses mains des feuilles de pétition. Maître Postard, par la démarche attiré, Lui adresse ces mots en guise de discussion:

«Eh bonjour, monsieur, cher client, Que vous êtes sympa. Je vous trouve même touchant. Sans mentir, vous êtes le modèle même

Des clients que la Poste aime!» A ces mots si pleins d'attention, Le client lui remet ses feuilles de pétition.

Le Postard s'en saisit

Et lui dit:

«Mon bon client, apprenez que la Poste, certes, vous écoute.

Mais elle vous demande pourtant de prendre maintenant la route.

Emboîtez donc le pas comme tout le monde:

Un guichet est ouvert plus loin à la ronde.

Votre belle pétition

Vaut cette bonne leçon!»

Le client, tout dépité et navré, Comprend que pour la Poste, il n'est qu'un... timbré.

René Wuillemin (Neuchâtel)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch